

Le compte Solidarité Gironde est disponible sur internet

Le compte Solidarité Gironde est l'alternative du chèque Solidarité Gironde «Papier». Tous les mois, le compte est crédité du montant du plan d'aide et permet de régler son salarié ou son prestataire par internet, de manière totalement sécurisée.

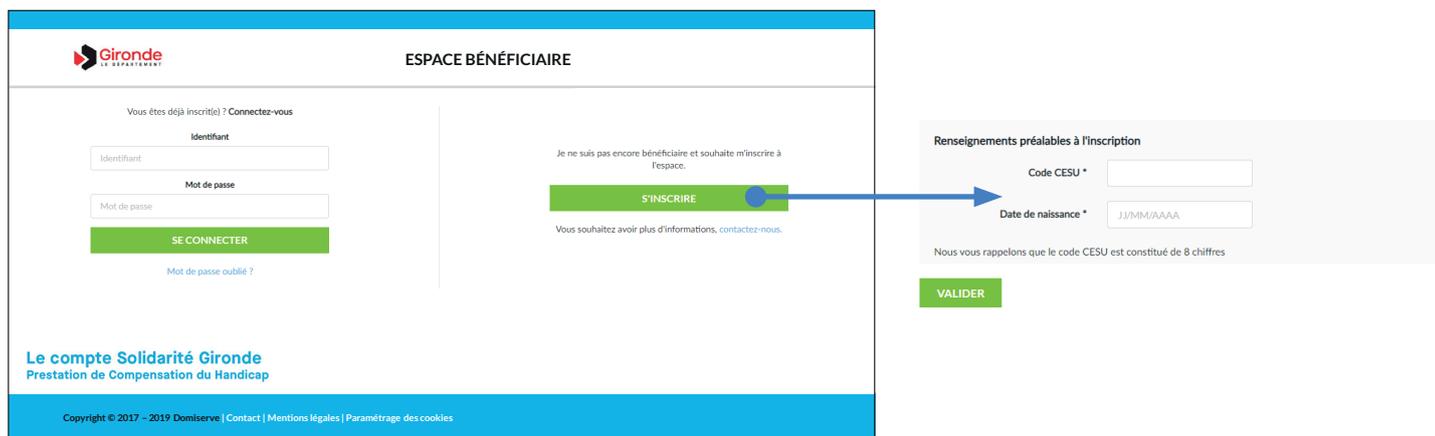
Pourquoi utiliser le compte solidarité Gironde sur internet ?

- Il permet d'effectuer des paiements en toute sécurité
- Il permet de déclencher un virement du montant précis de la prestation réalisée
- Le compte bancaire de votre intervenant est crédité dans un délai de 48 heures
- L'historique des opérations est actualisé en temps réel

Comment vous connecter à votre compte Solidarité Gironde ?

- Etape 1 : Rendez-vous sur le site internet : <http://cg33-pch.domiserve.com>
- Etape 2 : Cliquez sur «S'inscrire»
- Etape 3 : Indiquez votre code CESU ainsi que votre date de naissance, cliquez sur valider
Vous retrouverez votre code CESU sur le talon d'un chèque Solidarité Gironde «papier»
- Etape 4 : Indiquez votre adresse email, cliquez sur valider

 **Votre compte est actif !**



The screenshot shows the 'ESPACE BÉNÉFICIAIRE' page. On the left, there is a login section with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'SE CONNECTER' button. Below it is a link for 'Mot de passe oublié ?'. On the right, there is a registration section with the text 'Je ne suis pas encore bénéficiaire et souhaite m'inscrire à l'espace.' and a green 'S'INSCRIRE' button. Below this is a link for 'Vous souhaitez avoir plus d'informations, contactez-nous.'. To the right of the registration section, there is a 'Renseignements préalables à l'inscription' box with fields for 'Code CESU *' and 'Date de naissance *' (format JJ/MM/AAAA), and a 'VALIDER' button. A blue arrow points from the 'S'INSCRIRE' button to the registration box. At the bottom left, there is a footer with the text 'Le compte Solidarité Gironde Prestation de Compensation du Handicap' and 'Copyright © 2017 - 2019 Domiserve | Contact | Mentions légales | Paramétrage des cookies'.

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont le responsable est Domiserve, l'émetteur de CESU mandaté par le Département de la Gironde, conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.



Comment payer son intervenant ?

Une fois connecté à votre compte Solidarité Gironde, le paiement de votre intervenant ou de votre prestataire s'effectue en 3 étapes :

• Etape 1 : Choix de l'intervenant ou du prestataire

Dans la rubrique « Payer mon intervenant », sélectionnez l'intervenant ou le prestataire qui est intervenu à votre domicile. (1)

The screenshot shows a web form with two main sections. The first section, titled 'Type de l'intervenant', asks 'L'intervenant est :'. It has two radio button options: 'Une personne physique (Emploi direct gré à gré)' which is selected, and 'Une personne morale (Organisme prestataire, mandataire ou établissement public)'. The second section, titled 'Critères de recherche', asks 'Saisissez le code NAN et la date de naissance de l'intervenant à payer :'. It contains two input fields: 'Code NAN *' with a dropdown arrow and 'Date de naissance *' with a date picker. A green 'RECHERCHER' button is positioned to the right of these fields. Below the form, there is a note about 'Affiliation d'un intervenant personne physique' and a link to download a form.

(1) En récupérant auprès de l'intervenant son Code NAN, et sa date de naissance.

• Etape 2 : Saisie du montant

Renseignez ensuite le nombre d'heures effectuées, le déclenchement du virement s'effectue par un simple clic de validation, sur la base du montant horaire financé par le Département.

The screenshot shows a table titled 'Compte CESU à débiter' for 'APA EMPLOI DIRECT'. The table has four columns: 'Mois d'attribution', 'Vos droits disponibles en heures', 'Heures à payer', and 'Total utilisé'. The first row is for 'Juillet 2019', showing '42000 soit un montant de 201,94 €' and '0 h. 00 min'. A 'Total' row shows '0000' for 'Heures à payer' and '0,00 €' for 'Total utilisé'. A 'Montant à débiter' row shows '0,00 €'. Below the table are three buttons: 'ABANDONNER LE PAIEMENT' (red), 'MODIFIER L'INTERVENANT' (green), and 'VALIDER' (green). A blue arrow points from the 'VALIDER' button to the 'Total' row.

• Etape 3 : Confirmation du paiement

Confirmez le virement en ressaisissant votre mot de passe.

Votre intervenant ou prestataire sera informé de votre paiement par email.

D'autres fonctionnalités à disposition

Au-delà des fonctions de paiement, le compte Solidarité Gironde permet à tout moment :

- D'accéder à l'historique des opérations et d'imprimer des justificatifs.
- De compléter si nécessaire, son règlement par carte bancaire.
- De modifier et gérer ses informations personnelles.
- De télécharger des documents d'information mis à disposition par le Département.



Vous avez des questions ou souhaitez des informations complémentaires :
Des conseillers sont à votre écoute et vous accompagnent dans la découverte et l'utilisation du compte Solidarité Gironde.

Contactez-les au : 01 78 16 13 62 (Prix d'un appel local)